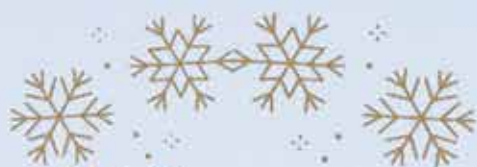




# CARS Infos

Janvier  
2022

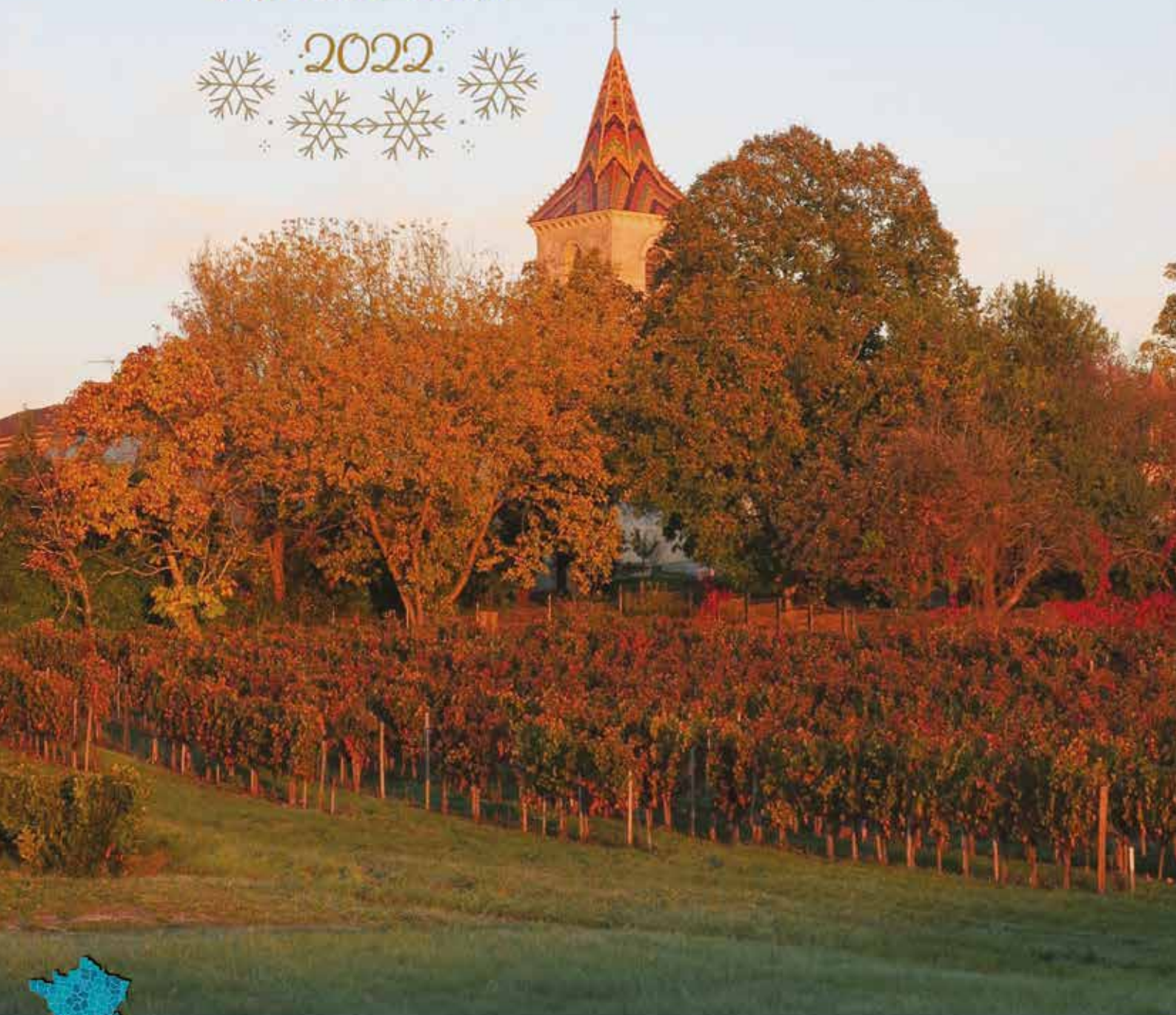
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



*Meilleurs vœux*



*2022*



### > Bibliothèque et point poste de Cars

**Adresse :** 3 le Bourg CARS 33390.

**Téléphone :** 05 57 42 20 85

**Adresse mail :** bibliothequecars@wanadoo.fr

L'adhésion à la bibliothèque **gratuite**.

**Horaires :** du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

1 samedi sur 2 9h à 12h les semaines paires

### > Secrétariat de Mairie

**Adresse :** 1 le Bourg CARS 33390.

**Heures d'ouverture :**

> lundi et mardi : 8h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30

> mercredi : 8h00 à 12h30 et fermé l'après-midi

> jeudi : 8h00 à 12h30 et fermé l'après-midi

> vendredi : 8h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30

**Téléphone :** 05.57.42.15.10

**Site internet :** www.cars33.fr

**Facebook :** Mairie de Cars

**Mail :** mairie@cars33.fr

### > Réunion du Conseil Municipal

Le **dernier jeudi de chaque mois à 18h30**

### > Social

**Assistante sociale**

Maison des services de BLAYE : 05 57 42 75 20

### > Administration

**Communauté des communes**

**Adresse :** 32 rue des Maçons, BP 34, BLAYE 33390

**Téléphone :** 05 57 42 33 33



**Directeur de publication :**  
Xavier ZORRILLA

**Photos :**  
Mairie de Cars

**Réalisation :**  
Editions Conseils Informations  
18 rue Gustave Eiffel - 33600 PESSAC  
ECI est une marque de PRINT33

Diffusion gratuite.  
Reproduction totale ou partielle interdite

## Sommaire

> Le mot du Maire.....	3
> Infos pratiques.....	2
> État civil.....	4
> Centre de vaccination.....	4
> Élections, peut-on s'inscrire et voter la même année? .....	4
> Commission de Cars.....	5
> SoliHa.....	5
> Alerte accident nucléaire.....	6
> Les bons réflexes en cas d'accident nucléaire.....	6
> Travaux.....	7
> Cimetière.....	8
> Nouveau prêtre.....	8
> Halloween.....	8
> 11 novembre.....	8
> Vie des écoles.....	9
> Les Associations.....	10-12
Comité des fêtes.....	10
Ensemble vocale Carechoeur.....	10
Amicale des cyclos randonneurs de Cars.....	11
AP2B.....	11
Tarot carsien.....	11
APE.....	12
> Infos diverses.....	13-15

## > Le mot du Maire



Chères Carsiennes,  
chers Carsiens,  
C'est le moment de faire le bilan de l'année passée et de lister nos projets pour celle qui vient. En 2021 la pandémie a reculé sous l'effet de la vaccination de masse de la population, mais aussi par le respect des gestes

barrières et des protocoles sanitaires. Ainsi les écoles ont pu fonctionner normalement pour le plus grand bien de nos enfants, les activités professionnelles ont retrouvé leur intensité d'avant la crise sanitaire et le monde associatif et culturel a relancé avec enthousiasme ses activités. Mais attention cette reprise est fragile, ce retour à la normale est conditionné au respect des gestes barrières et à l'acceptation de l'injection de rappel pour les personnes éligibles. Notre salle des fêtes est toujours mobilisée pour la vaccination de masse. L'efficacité du centre de vaccination de CARS justifie le maintien pour quelques mois de plus. En effet si les primo vaccinés sont assez rares, l'activité du centre est surtout concentrée sur les injections de rappel, la 3ème dose.

Concernant notre commune nous avons poursuivi le remplacement des points lumineux par de l'éclairage LED, nous avons adopté la Charte « zéro déchet », nous avons amplifié les travaux d'entretien des fossés et préparé des travaux plus structurels pour améliorer le drainage des eaux pluviales notamment au Bosq et au Ripassou. Les travaux de remise en état des ateliers communaux ont été achevés en fin d'année, nous pourrons ainsi reprendre possession des lieux et y rassembler tout le matériel communal. Nous avons changé le portail du cimetière pour permettre l'accès aux véhicules lors des inhumations et des chantiers de concession. Nous avons lancé une modification du PLU pour assouplir le règlement dans les zones A et N.

Fin octobre nous avons participé à l'exercice PPI de la centrale du Blayais et déclenché notre PCS (Plan Communal de sauvegarde).

En 2022 nous lancerons les travaux de rénovation de la salle des Fêtes. Par ailleurs nous lancerons la Maitrise d'Œuvre pour la rénovation de l'école (isolation thermique, éclairage...). La commission cimetière sera fortement sollicitée avec le lancement du projet de reprise des concessions abandonnées et l'agrandissement du Columbarium. 2022 sera aussi l'année de la construction du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et de la mise en œuvre du Projet de Territoire.

J'ai pris la décision de ne pas faire la cérémonie des vœux en janvier prochain. Les courbes de contagion et de cas repartent fortement à la hausse, nous sommes à la veille d'une nouvelle vague, la cinquième, assez violente. La préfète de Région nous a mis en garde contre le danger de l'organisation de cette cérémonie dans le contexte sanitaire actuel, elle n'interdit rien aujourd'hui mais un arrêté, à l'heure où j'écris ces lignes, est bien sur le point de tomber. De plus notre salle des fêtes n'est pas disponible, il aurait donc fallu délocaliser la cérémonie dans la salle de BERTON, amicalement prêtée par notre voisine. Avec des gestes barrières renforcés le traditionnel vin d'honneur aurait été soit limité soit annulé.

Sur le mois de janvier je ferai donc le tour des hameaux avec les élus pour aller à la rencontre des Carsiennes et des Carsiens et leur adresser nos vœux.

En attendant de nous rencontrer, recevez, chères Carsiennes, chers Carsiens, tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Xavier ZORRILLA  
Maire de CARS



## > État civil au 31 décembre 2021

### NAISSANCES

Lou José LORON CONTRERAS né le 9/01/2021

Mya DEVERT née le 26/01/2021

Ruben Jean Jean-Luc GALAND né le 08/05/2021

Cléa Sandrine Bernadette GOUFFRAND née le 30/08/2021

Tiago Felipe CLEMENT né le 26/09/2021

Timaël Nolan Sylvain Jean-Pierre GUERARD né le 27/09/2021

Charlie AUDRAN né le 29/09/2021

### MARIAGES

Anaïs Patricia LAPP et Thibault Michel LAURENT le 17/07/2021

Sylvie MESCHIN et Laurent BRUNERIE le 04/09/2021

### DÉCÈS

Simone Renée RICHARD le 22/01/2021

Eliette Jeanne Eloïse POIZAT épouse LUBAT le 22/03/2021

Anne-Marie BELLY épouse MITROSSE le 04/04/2021

Zita MARTIN épouse DUPUY le 09/04/2021

Marie-Hélène ROSSIGNOL épouse HUGON le 16/04/2021

Guy Christian BACLE le 24/04/2021

Jacqueline Georgette DUHAMEL épouse BERNICOT le 02/05/2021

Clotilde LUEZA épouse MARCELIN le 05/07/2021

Jeanne Sylvette Denise DELEME épouse DUBREUIL le 19/09/2021

Hélène Brigitte ANSALONE le 27/09/2021

Annette VOINEAU décédée le 10/11/2021

John, serge, Gilles LAPEYRERE décédé le 8/12/2021



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 novembre 2021,

### Le Centre de vaccination de la Haute-Gironde à Cars reste ouvert

Nous annonçons le 10 novembre dernier une fermeture du centre de vaccination de la Haute-Gironde prévue le mardi 30 novembre 2021 à 12h30, par invitation de l'ARS au regard de la diminution des besoins en vaccination de la population.

Depuis, le gouvernement a annoncé une augmentation des injections liées au rappel de vaccination pour les plus de 65 ans et à venir pour les plus de 50 ans.

A ce titre, sollicitée par l'ARS, la Communauté de Communes de Blaye a décidé de poursuivre son investissement dans l'organisation de la campagne de vaccination nationale. Le Centre de vaccination de Cars maintiendra donc son activité au moins jusqu'à la fin de l'année 2021.

Et ce, grâce à la mobilisation sans faille de l'ensemble des professionnels de santé, techniciens, administratifs, partenaires (ARS, Sous-préfecture, Ville de Cars, Ville de Blaye, Centre Hospitalier de la Haute-Gironde, Réseau Santé Social) et nombreux bénévoles qui assureront le fonctionnement du Centre.

#### Ouverture le matin sur rendez-vous

Les vaccinations (Pfizer) se déroulent **uniquement sur rendez-vous** pris en amont par le biais de Doctolib : <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19>  
Du Lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Le numéro unique Haute-Gironde 05 32 63 01 42 d'aide à la prise de rendez-vous mis en place à l'ouverture du centre restera actif.

#### Quelles sont les personnes concernées par la dose de rappel ?

> 6 mois après le schéma vaccinal complet pour les personnes ayant reçu des doses ARNm (Pfizer / Moderna) ou Astrazeneca :

- Les personnes de 65 ans et plus ;
- Les résidents des EHPAD et USLD ainsi que des résidences autonomie ;
- Quel que soit l'âge :
  - Les personnes présentant des risques de santé. La liste des comorbidités concernées est consultable sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé.
  - Les personnes immunodéprimées, pour lesquelles l'administration de la dose de rappel peut être réalisée dans un délai inférieur à 6 mois (mais d'au moins

## > Élections : peut-on s'inscrire et voter la même année ?

Vérfié le 28 juin 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Oui, mais il faut faire cette démarche au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de l'élection. Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé jusqu'au 10e jour précédant le 1er tour. Par ailleurs, en cas d'erreur de l'administration, vous avez jusqu'au jour de l'élection (ou du référendum).



### > Commission de Cars

Le décret n° 2004-926 du 1er septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap.

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, grippe, etc.), un recensement est effectué auprès des personnes les plus vulnérables.

Ce registre est nominatif, toute personne âgée ou handicapée qui le demande, peut s'y inscrire.

Le formulaire a été distribué à chaque Carsien.

Il est recommandé aux personnes concernées de le remplir avec soin et de le ramener à la mairie.

Les personnes de moins de 65 ans isolées et sans moyen de locomotion sont également invitées à remplir ce formulaire afin de se faire connaître auprès de la mairie.

**SOLiHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
GIRONDE



En complémentarité de l'OPAH, la plateforme ICARE vous délivre des Informations, Conseils et Aides pour la Rénovation Énergétique afin de vous permettre de faire des économies d'énergie et lever les obstacles rencontrés par les particuliers dans leur démarche de travaux.

#### Pour qui ?

Le dispositif ICARE est neutre, indépendant et gratuit et s'adresse à tout public :

- Les propriétaires occupants sans conditions de ressources
- Les locataires
- Les propriétaires bailleurs sans conditions de ressources

#### Dans quel but ?

- **Réaliser des économies d'énergie**, en effectuant des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation, de mise en place d'énergies renouvelables
- Encourager la réalisation de **rénovation énergétique globale** et de qualité
- **Proposer** de nouvelles **solutions de financement**

La Plateforme propose également un accompagnement renforcé pour les propriétaires occupants sous conditions de ressources : visite à domicile, aide au montage de dossier de subvention et visite pos-travaux.

#### Un accompagnement gratuit et personnalisé

Des permanences sont assurées tous les mois par l'Espace Info Energie de SOLIHA Gironde sur rendez-vous.

Contact :  
Renseignez-vous avant de commencer vos travaux :  
Prise de rendez-vous 05 24 73 86 22 ou par courriel : [icare@grand-cubzaguais.fr](mailto:icare@grand-cubzaguais.fr)



L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est un dispositif opérationnel déployé sur les quatre communautés de communes de la Haute Gironde et, qui constitue une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur logement.

#### Pour qui ?

- Les propriétaires occupants modestes d'un logement  
**Sous conditions de ressources**
- Les propriétaires bailleurs souhaitant réaliser des travaux dans un logement destiné à la location.  
**Sans conditions de ressources**

#### Dans quels buts et pour quels travaux ?

Permettre aux propriétaires (résidence principale, hébergé à titre gratuit, locataire de bailleur privé) d'obtenir des aides techniques et financières pour améliorer leur logement :

- **Réaliser des économies d'énergie** (isolation, menuiseries, chauffage, ventilation...)
- **Favoriser le maintien à domicile**, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap (remplacement de baignoire, création de rampe d'accès...)
- **Assurer un meilleur confort de vie**, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu très vétuste ou très dégradé
- **Développer l'offre de logements locatifs privés**, en aidant les propriétaires bailleurs à réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants, sous réserve de conventionnement de ces derniers

### Nous contacter

Marcella BOUBAG YABIE, animatrice de l'OPAH  
Tél : 05 57 58 67 17 / 06 75 24 09 29 ou par courriel : [opah-hg@latitude-nord-gironde.fr](mailto:opah-hg@latitude-nord-gironde.fr)  
Nous rencontrer : permanences entre 9h et 12h (sur rendez-vous uniquement)

**Les lundis à Saint-André-de-Cubzac** (Maison France Services)  
**Les mardis à Bourg-sur-Gironde** (Maison des Services au Public)  
**Les jeudis à Saint Savin** (Communauté de Communes Latitude Nord Gironde)  
**Les vendredis à Blaye** (Communauté de Communes de Blaye)

#### Vous habitez la Communauté de communes de l'Estuaire ?

Votre contact : Cyril GRENIER  
Tél. 05 57 94 03 85

#### Vous habitez la communauté de communes de l'Estuaire ?

Permanence les jeudis, sur rendez-vous, au siège de la CCE à Braud Saint Louis

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE LORS DES RENDEZ-VOUS**

### > Alerte accident nucléaire

Le jeudi 21 octobre nous avons participé à l'exercice qui simulait un accident à la centrale de Braud Saint Louis. Le Centre Nucléaire de Production d'Electricité a déclenché le Plan Particulier d'Intervention (PPI) et la préfecture est devenue, le temps de l'exercice, le Centre Opérationnel Départemental (COD). Le scénario retenu était une fuite et le passage d'un nuage radioactif impliquant une évacuation immédiate de la population. Les personnes évacuées devaient ingérer leurs comprimés d'iode.

Nous avons déclenché la sirène de la mairie à 9h05, les enseignantes ont rapidement regroupé les enfants de l'école et appliqué les procédures. Elles ont simulé la prise d'un comprimé d'iode puis l'évacuation vers des bus (imaginaires) pour conduire les enfants dans un centre d'accueil.

Dans le même temps la mairie a déclenché le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui liste toutes les actions à mener en fonction du type d'accident. Cet exercice a permis d'identifier des améliorations à apporter au PCS, notamment disposer rapidement d'un message clair d'information pour la population et désigner des personnes relais dans chaque hameau pour informer les habitants.



**Nous rappelons qu'il est impératif que chaque Carsien soit en possession de pastilles d'iode**

### > Les bons réflexes en cas d'accident à la centrale nucléaire du Blayais

#### COMMENT VOUS PRÉPARER À L'ALERTE NUCLÉAIRE ?

Vous travaillez ou résidez dans la zone PPI autour de la centrale nucléaire du Blayais. Vous devez vous préparer en cas d'alerte nucléaire. Pour cela :

- > Rangez dans un même lieu, sec et à l'abri des enfants :
  - la boîte de comprimés d'iode (à disposition gratuitement en pharmacie sur présentation d'un justificatif de domicile),
  - cette plaquette d'information,
- > Listez les objets et documents à prévoir en cas d'évacuation (smartphone chargé et son chargeur, radio à piles et piles de rechange, vêtements de rechange, trousse de toilette, médicaments, papiers (identité, sécurité sociale...), moyens de paiement, nourriture sèche et eau en bouteille...),
- > Identifiez votre position au sein des périmètres sur la carte d'entre ou, pour plus de précisions, dans le PPI consultable en mairie. Si vous vous situez dans le périmètre d'évacuation « Immédiate » (en jaune sur la carte), renseignez-vous auprès de la mairie ou de la préfecture pour connaître le centre d'accueil et de regroupement attaché à votre domicile ou au lieu de scolarité de vos enfants.



- > **ADULTES** / homme et femme - femme enceinte - enfant + 12 ans = **2 comprimés**
  - > **ENFANTS** / de 3 à 12 ans = **1 comprimé**
  - > **NOURRISSONS** / jusqu'à 36 mois = **1/2 comprimé** (1/4 ou 1/2 mois de vie)
- Le comprimé d'iode peut être avalé ou dissout dans une boisson (eau, lait, jus de fruit)

#### EN CAS D'ACCIDENT PLUSIEURS ALERTES SONT POSSIBLES

**PAR UNE SIRÈNE** (testée le premier mercredi du mois vers midi, pendant 1min et 41s)

> Elle diffusera 3 signaux sonores prolongés et modulés d'1 minute et 41 secondes chacun et séparés d'un intervalle de 5 secondes.



**PAR TÉLÉPHONE** dans le périmètre de mise à l'abri «réflexe»

**PAR LA RADIO ET LA TÉLÉVISION** (France 3 Nouvelle Aquitaine, France 3 Poitou Charentes, France Bleu Gironde FM100.1, France Bleu La Rochelle FM98.2) **ET LES COMPTES DE LA PRÉFECTURE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**

**PAR DES VÉHICULES D'ALERTE**

#### FIN DE L'ALERTE, VOUS ÊTES INFORMÉS

- > La sirène émet un signal continu d'une durée de 30 secondes.
- > Le système automatique d'alerte téléphonique, les services de secours, les médias et les réseaux sociaux relaient l'information.

#### DÈS L'ALERTE, METTEZ-VOUS À L'ABRI



Entrez dans le bâtiment le plus proche, fermez les portes et fenêtres et coupez si possible la ventilation



Écoutez la télévision et/ou la radio locale, et suivez les comptes de la préfecture sur les réseaux sociaux



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge



N'encombrez pas le réseau téléphonique

#### SUR ORDRE DU PRÉFET, ÉVACUEZ

Si la situation l'exigeait, l'évacuation serait décidée par les pouvoirs publics et annoncée par la radio et la télévision locales et via les comptes de la préfecture sur les réseaux sociaux.

- > Rassemblez vos affaires indispensables dans un sac bien fermé.
- > Coupez le gaz, l'électricité et l'eau.
- > Fermez les volets, les fenêtres et la porte à clé.
- > Emmenez vos animaux domestiques.

À l'école, vos enfants seront conduits dans les centres d'accueil et de regroupement. Les pouvoirs publics locaux et les médias vous indiqueront comment aller les chercher.

- > Evacuez en privilégiant une évacuation par vos propres moyens. Sinon, rejoignez le point de rassemblement de votre commune pour y être pris en charge et évacués par les moyens mis en place par les pouvoirs publics.
- > Evacuez en privilégiant un hébergement par vos propres moyens. A défaut, rejoignez le centre d'accueil et de regroupement le plus proche pour y être pris en charge.
- > Les personnes dépendantes nécessitant une assistance particulière doivent se faire connaître auprès de la mairie de leur domicile.

#### SUR ORDRE DU PRÉFET, INGÉREZ DE L'IODE

Les comprimés d'iode stable protègent efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient survenir en cas d'accident nucléaire.

- > Que ce soit pendant la mise à l'abri ou l'évacuation, la prise d'iode doit être réalisée sur ordre du préfet, suivant la posologie précisée sur la boîte et rappelée ci-contre. L'iode stable est un médicament, les consignes doivent être respectées.

### > Travaux

#### AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE ET DE SES ABORDS À PEYREAU

En 2022 nous allons lancer des travaux d'aménagement de la route traversant le hameau de PEYREAU. L'objectif est de sécuriser cette zone de plus en plus urbanisée et habitée par des familles avec de jeunes enfants. L'aménagement va consister à buser des fossés, élargir la chaussée, rendre accessible l'arrêt de bus scolaire et réduire la vitesse des véhicules empruntant cette route.



#### TRAVAUX DE CURAGE DES FOSSES

Plusieurs lieux sur la commune de CARS souffrent d'inondations récurrentes lors de très fortes pluies malheureusement de plus en plus fréquentes. Le curage de plusieurs fossés de ces lieux a été réalisé afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales. Nous avons commencé par les lieux-dits de Souberlaure, les Naudes et la Pistolette.

Nous entreprendrons en 2022 des travaux plus structurels aux lieux dits Le Ripassou et Le Bosq pour améliorer le drainage des eaux pluviales.



#### TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DES ATELIERS DE LA COMMUNE DE CARS

Les travaux de remise en conformité des ateliers communaux ont débuté en octobre et finissent en fin d'année. Il s'agissait de construire une structure capable de maintenir les murs de soutènement et ainsi de stabiliser le bâtiment. Cette structure c'est une dalle en béton qui reprend tous les murs par un encrage chimique et mécanique et qui repose sur des massifs (plots) en béton qui eux-mêmes sont en appuis sur des pieux. Rappelons que ce bâtiment présentait depuis 2015 des malfaçons qui s'aggravaient avec une menace d'effondrement. Après une longue procédure nous avons été dédommagés en 2020 d'environ 91000€. Les travaux de remise en état nous ont couté environ 185000€.



#### TRAVAUX DES ROUTES

La commune a réalisé des travaux sur le revêtement des routes pour un renforcement durable dans le temps.



#### LES TRAVAUX DU CIMETIÈRE

Nous avons entrepris des travaux au cimetière. Le portail de l'entrée principale a été remplacé pour permettre le passage des véhicules lors des inhumations et faciliter l'accès des entreprises chargées de la construction des monuments. Nous avons revu le règlement intérieur du cimetière pour préciser quelques règles notamment l'harmonisation des constructions, le délai de construction après l'attribution d'une concession et de nouvelles possibilités au Columbarium. Nous créerons un carré militaire pour perpétuer le souvenir des Morts pour le France pour le France, Mme Annette VOINEAU qui a été l'initiatrice de ce projet, nous a malheureusement quitté tout récemment.

### > A propos du Cimetière

#### Informatisation du registre du cimetière

Nous allons mettre en place un outil de gestion du registre du cimetière dans le cours de l'année qui vient, ceci permettra de :

- Localiser, identifier le type et l'état de la tombe,
- Connaître le type juridique de la sépulture (terrain commun, concession, durée, ayants droit...)
- Identifier les personnes inhumées (état civil, nombre)

Ainsi, idéalement, si on possède le nom d'un défunt, on pourra instantanément localiser la tombe et connaître l'acte de concession correspondant, son titulaire et les droits attribués. De même, si on connaît l'emplacement, on pourra aussi rapidement retrouver les défunts déjà inhumés et les droits attribués définis par l'acte de concession.

#### Reprise de sépultures

Par la suite, dans l'ancien cimetière, nous allons lancer un projet de reprise de sépultures abandonnées qu'elles soient établies en terrain commun ou en concessions. Face au défi du temps et de ses outrages, il apparaît que de nombreuses concessions, souvent très anciennes, se dégradent lentement mais sûrement et présentent des signes extérieurs (appelés « état d'abandon » par le législateur) nuisibles au bon ordre et à la décence du cimetière, inhérente à tout lieu de repos des morts et pouvant présenter des risques pour la sécurité des familles (basculement d'une stèle, chute de pierre par exemple). C'est pourquoi, en raison du défaut d'entretien de certaines concessions, la commune doit engager la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon prévue par l'article L.2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de préserver l'aspect général du cimetière et la responsabilité de la commune.

Cette procédure, encadrée strictement par la réglementation aux articles R.2223-13 à -23 du CGCT, dure globalement plus de 3 ans et demi, permet alors aux familles de se faire connaître en mairie, de prendre en charge les travaux de rénovation qui s'imposent afin que la procédure s'arrête automatiquement sur leur sépulture.



Le 8 octobre M. le maire et quelques élus avaient l'honneur de recevoir les 2 prêtres du canton Jean Laurent MARTIN et Jonas NAWANOU à l'occasion de l'arrivée du père Jonas NAWANOU en remplacement du père Patient AKAPKO.

### > Fête d'Halloween



Le 8 octobre M. le maire et quelques élus avaient l'honneur de recevoir les 2 prêtres du canton Jean Laurent MARTIN et Jonas NAWANOU à l'occasion de l'arrivée du père Jonas NAWANOU en remplacement du père Patient AKAPKO.



### > Cérémonie du 11 novembre

Cette année, la cérémonie était de nouveau publique et en musique avec la présence de l'orchestre harmonie de Cars-Blaye. Elle était présidée par Monsieur Xavier ZORRILLA, maire de Cars, de Messieurs Philippe SEVIN et Etienne DELOMIER, adjoints et de Monsieur Philippe BECHADE président de l'UNC. Merci au public et aux enfants venus nombreux assister à cette cérémonie.





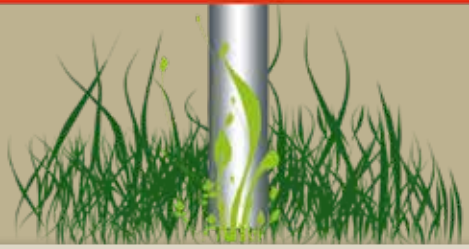
**IMMOBILIER  
MEYNARD**  
1908

**Vanessa TOMMY**  
06 26 02 37 95 / 05 57 42 83 46

contact@immobilier-meynard.com  
31 Bis Cours de la République - 33390 BLAYE

immobilier-meynard.com

# CARS



## MEMENTO MUNICIPAL

DE VOUS À NOUS, LE PLUS BEAU DES CHEMINS

Une équipe dédiée  
à votre projet!

**AGENCE DE BLAYE**  
26, Cours Bacalan 33390 BLAYE  
Tél : 05 57 42 24 63

**TAXI  
SERVICES**

Tous transports  
Toutes distances  
Transport scolaire  
Assistances  
Agrée malades assis

05 57 64 71 76

rosee.jeanmarie@orange.fr  
40, Le Ripassou  
33390 CARS

**MAIRIE**  
Adresse..... 1 Le Bourg 333390 CARS  
Téléphone ..... 05 57 42 15 10  
Mail ..... mairie@cars33.fr  
Site ..... www.cars33.fr

**Horaires d'ouverture**  
lundi et mardi ..... 8h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30  
mercredi..... 8h30 à 12h30 et fermé l'après-midi  
jeudi ..... 8h00 à 12h30 et fermé l'après-midi  
vendredi..... 8h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30

**BIBLIOTHEQUE et POINT POSTE**  
Adresse..... 3 Le Bourg 33390 CARS

**Horaires d'ouverture**  
du lundi au samedi ..... 9H00 à 12h00  
le samedi matin uniquement les semaines paires

**SOCIAL**  
**Assistante Sociale**  
Maison des Services de Blaye ..... 05 57 42 75 20

**ADMINISTRATION**  
**Communauté des communes**  
Adresse..... 32 rue des Maçons, B.P. 34, 33393 BLAYE  
Téléphone ..... 05 57 42 33 33

## Les Formalités... où se renseigner ?

Carte Nationale d'identité ou Passeport .....	Mairie de Blaye
Carte d'Electeur (Inscription jusqu'à 30 jours avant un scrutin) .....	Mairie du domicile
Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur .....	service-public.fr
Carte Grise.....	service-public.fr
Déclaration de naissance.....	Mairie du lieu de naissance
Mariage .....	Mairie choisie pour le mariage
Déclaration de décès.....	Mairie du lieu de décès
Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès .....	Mairie de naissance, mariage, décès
Extrait de casier judiciaire.....	Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

# Ces gestes qui sauvent...

## QUE FAIRE FACE A UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

1) **ALERTEZ OU FAITES ALERTEZ LES SECOURS (SAMU 15 ou POMPIERS 18)**

2) **VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES**

Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur.

Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.

Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière. Regardez et écoutez si la personne respire.



3) **FAITES DEUX INSUFFLATIONS**

Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement.

Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez. Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4) **VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION**

5) **LE MASSAGE CARDIAQUE**



Si la personne ne respire toujours pas : Mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains.

Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus, les coudes bloqués. Vos mains doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

6) **ET CONTINUEZ AINSI**

Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

*Attention ! Les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.*

## URGENCES et SANTÉ

SAMU .....	15
Police.....	17
Centre de secours .....	18
Pharmacie de nuit .....	3237

**Infirmières**.....06 61 65 63 18

Mme SUBILEAU Béatrice

Mme POULVELARIE Isabelle

Mme BARRAU Khatira

### Hopitaux / Clinique

**C.H. De la Haute Gironde**

97 rue de l'Hôpital, BP90,

33394 BLAYE Cédex .....05 57 33 40 00

**EHPAD - Maison de retraite Paul Ardouin**

25 bis chemin départemental 135 Sainte-Luce

33390 BLAYE.....05 57 33 44 85

**Le Foyer de Retraite du Combattant**

Château Saugeron, 1 av. de Verdun, B.P. 95N

33392 BLAYE CEDEX .....05 57 42 28 00

**ARIAS Frédéric**

05 57 68 49 26 - garagearias@hotmail.fr

2 ZI Florimond Ouest - 33390 **BERSON**



# GARAGE ARIAS



Location minibus 9 places avec ou sans chauffeur - Excursion Grand Tourisme  
Transports scolaire et périscolaire - Le petit train touristique de Blaye

30 cours Bacalan - BP13 - 33393 BLAYE Cedex

05 57 42 11 61

tps.hebrard@wanadoo.fr - www.transports-hebrard.com

**POMPES FUNÉBRES  
BEAU & FILS**

www.pompesfunebresbeau.com  
pompefunebres.beau@orange.fr

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE 24h/24 7j/7

1 ter, Rabut 33920 ST CHRYSTOLY DE BLAYE 05 57 42 50 23  
17 imp. Lamothe 33 620 CAVIGNAC 05 57 42 00 44

## Que faire en cas de brûlure ?

### Les gestes essentiels :

- Refroidir la brûlure en l'arrosant immédiatement pendant 5 minutes à l'eau froide, sans pression sur la brûlure.
- Retirer les vêtements pendant l'arrosage, à l'exception de ceux qui adhèrent à la peau.
- **Si la brûlure est très étendue, ou que les cloques sont de grandes tailles** (plus de la moitié de la paume de la main de la victime), la brûlure est dite grave. Il faut allonger la victime sur la région non brûlée. L'installer en position demi-assise si elle présente des difficultés respiratoires. Alerter au plus vite les secours. Surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.
- **Si la brûlure est simple**, l'arrosage peut être poursuivi plus de 5 minutes pour limiter la douleur. Ensuite, protéger la brûlure, et ne pas percer la cloque. Surveiller la brûlure : si elle devient chaude, gonfle ou si elle continue à faire mal dans les 24 heures, consulter un médecin.



### STOP aux DASRI dans les bacs de tri !

Chaque jour, les agents de collecte ainsi que le personnel de la chaîne de tri manuel de Veolia sont exposés aux risques liés aux DASRI\* perforants (aiguilles, seringues...) présents dans les sacs et bacs de tri des recyclables.

Cette problématique entraîne des conséquences sanitaires, économiques et physiologiques graves : blessures, infections, inquiétudes en cas de blessure avec un dispositif potentiellement contaminé...

Pour protéger les agents en charge de la collecte et du tri de vos déchets, il est impératif de jeter ces Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux\* dans des bacs spécifiques destinés à la récupération de ces déchets.



#### Risque de contamination

Nous vous informons que les masques, gants, mouchoirs sont à déposer dans un sac fermé avant de le jeter dans le bac à ordures ménagères.

**Consignes à suivre pour les usagers en auto-traitement**

- 1** Se présenter avec votre DASRI en pharmacie (ou autre lieu adéquat).
- 2** Sans écouler en pharmacie ou sur les sites d'écoulement DASRI.

\*Seringues, aiguilles de suture, cathéters, etc.

**OU**

- Compostage individuel** : Tous les déchets de cuisine, restes alimentaires, déchets verts, déchets agricoles, déchets de jardin.
- Collecte des restes alimentaires** : Tous les déchets de cuisine, restes alimentaires, déchets de jardin, déchets agricoles.
- Collecte des papiers et emballages recyclables** : Tous les papiers, journaux, magazines, emballages en carton, emballages en plastique, emballages en métal.
- Apport volontaire du verre** : Entier et sans bouchon et en couvercles.
- Apport volontaire des vêtements et textiles** : Vêtements, chaussures, lingerie, draps, couvertures, tapis, etc.
- Collecte déchets non recyclables** : Films plastiques, sacs de poubelle, polystyrène, jouets, etc.
- Apport volontaire en Pôle Recyclage (déchèterie)** : Tous les déchets non dangereux, déchets dangereux, déchets agricoles.

**Pôle Recyclage** : Ouvert du lundi au samedi.

- SANS rendez-vous, les vendredis, mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.
- AVEC rendez-vous, les vendredis et samedis en 3 maximum par semaine (02 57 84 74 00).

La compostage individuel : Composter chez soi ses déchets de cuisine et de jardin, c'est facile ! Cela permet de limiter le volume des déchets jetés dans la poubelle traditionnelle. Tous les déchets organiques à différents degrés sont compostables. Vous avez besoin d'un composteur ? Nous vous en mettons un à disposition et vous formons à la pratique du compostage domestique. Les formations du Smicval sont gratuites pour tous les habitants du territoire.

Le Smicval met à disposition des composteurs individuels :

pour les habitants :

☎ 05 57 84 74 00



### HORAIRE D'OUVERTURE

#### PÔLE RECYCLAGE

Passage aux horaires d'hiver du 1er Novembre au 28 février

Du Lundi au Jeudi

Sans RDV

9h à 12h • 13h à 17h

Vendredi & Samedi

Sur RDV

www.smicval.fr

05 57 84 74 00



## Mon calendrier de collecte : CARS

Nov. 2021	Dec. 2021	Jan. 2022	Fev. 2022	Mar. 2022	Avr. 2022	Mai. 2022	Jui. 2022	Jul. 2022	Aou. 2022	Sep. 2022	Oct. 2022
Lun. 01 (Férié)	Mer. 01	Sam. 01 (Férié)	Mar. 01	Mar. 01	Ven. 01	Dim. 01 (Férié)	Mer. 01	Ven. 01	Lun. 01	Jeu. 01	Sam. 01
Mar. 02	Jeu. 02	Dim. 02	Mer. 02	Mer. 02	Sam. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Sam. 02	Mar. 02	Ven. 02	Dim. 02
Mer. 03	Ven. 03	Lun. 03	Jeu. 03	Jeu. 03	Dim. 03	Mar. 03	Ven. 03	Dim. 03	Mer. 03	Sam. 03	Lun. 03
Jeu. 04	Sam. 04	Lun. 04	Ven. 04	Ven. 04	Lun. 04	Mer. 04	Sam. 04	Lun. 04	Jeu. 04	Dim. 04	Mar. 04
Ven. 05	Dim. 05	Mer. 05	Sam. 05	Sam. 05	Mar. 05	Mer. 05	Dim. 05	Mar. 05	Ven. 05	Lun. 05	Mer. 05
Sam. 06	Lun. 06	Mer. 06	Dim. 06	Dim. 06	Mer. 06	Lun. 06	Lun. 06	Mer. 06	Mer. 06	Mar. 06	Jeu. 06
Dim. 07	Mar. 07	Jeu. 06	Lun. 07	Lun. 07	Jeu. 07	Ven. 06	(Férié)	Jeu. 07	Dim. 07	Mer. 07	Ven. 07
Lun. 08	Mer. 08	Mer. 08	Mar. 08	Mar. 08	Ven. 08	Sam. 07	Mar. 07	Ven. 08	Lun. 08	Jeu. 08	Sam. 08
Mar. 09	Jeu. 09	Sam. 08	Mer. 09	Mer. 09	Sam. 09	Dim. 08	Mer. 08	Sam. 09	Mar. 09	Ven. 09	Dim. 09
Mer. 10	Ven. 10	Dim. 09	Jeu. 10	Jeu. 10	Dim. 10	Lun. 09	Jeu. 09	Dim. 10	Mer. 10	Sam. 10	Lun. 10
Jeu. 11	Sam. 11	Lun. 10	Ven. 11	Ven. 11	Lun. 11	Mar. 10	Ven. 10	Lun. 11	Jeu. 11	Dim. 11	Mar. 11
(Férié)	Dim. 12	Mar. 11	Sam. 12	Sam. 12	Mar. 12	Mer. 11	Sam. 11	Mar. 12	Ven. 12	Lun. 12	Mer. 12
Ven. 12	Lun. 13	Mer. 12	Dim. 13	Dim. 13	Mer. 13	Jeu. 12	Dim. 12	Mer. 13	Sam. 13	Mar. 13	Jeu. 13
Sam. 13	Mar. 14	Jeu. 13	Lun. 14	Lun. 14	Jeu. 14	Ven. 13	Jeu. 13	Jeu. 14	Dim. 14	Mer. 14	Ven. 14
Dim. 14	Mer. 15	Ven. 14	Mar. 15	Mar. 15	Ven. 15	Mar. 14	Mar. 14	(Férié)	Lun. 15	Jeu. 15	Sam. 15
Lun. 15	Jeu. 16	Sam. 15	Mer. 16	Mer. 16	Sam. 16	Mer. 15	Mer. 15	Ven. 15	Ven. 15	Ven. 16	Dim. 16
Mar. 16	Ven. 17	Dim. 16	Jeu. 17	Jeu. 17	Dim. 17	Jeu. 16	Jeu. 16	Sam. 16	Mar. 16	Sam. 17	Lun. 17
Mer. 17	Sam. 18	Lun. 17	Ven. 18	Ven. 18	(Férié)	Mar. 17	Ven. 17	Dim. 17	Mer. 17	Dim. 18	Mar. 18
Jeu. 18	Dim. 19	Lun. 18	Sam. 19	Sam. 19	Lun. 18 (Férié)	Mer. 18	Sam. 18	Lun. 18	Jeu. 18	Lun. 19	Mer. 19
Ven. 19	Lun. 20	Mer. 19	Dim. 20	Dim. 20	(Férié)	Mer. 19	Dim. 19	Mar. 19	Ven. 19	Mar. 20	Jeu. 20
Sam. 20	Mar. 21	Jeu. 20	Lun. 21	Lun. 21	Mer. 20	Ven. 20	Lun. 20	Mer. 20	Sam. 20	Mer. 21	Ven. 21
Dim. 21	Mer. 22	Ven. 21	Mar. 22	Mar. 22	Mer. 21	Mer. 21	Mar. 21	Jeu. 21	Dim. 21	Jeu. 22	Sam. 22
Lun. 22	Jeu. 23	Sam. 22	Mer. 23	Mer. 23	Jeu. 21	Sam. 21	Mer. 22	Mer. 22	Lun. 22	Ven. 23	Dim. 23
Mar. 23	Ven. 24	Dim. 23	Jeu. 24	Jeu. 24	Ven. 22	Dim. 22	Jeu. 23	Jeu. 23	Mar. 23	Sam. 24	Lun. 24
Mer. 24	Sam. 25 (Férié)	Lun. 24	Ven. 25	Ven. 25	Sam. 23	Lun. 23	Ven. 24	Ven. 24	Dim. 24	Dim. 25	Mar. 25
Jeu. 25	Dim. 26	Mar. 25	Sam. 26	Sam. 26	Dim. 24	Mar. 24	Sam. 25	Sam. 25	Jeu. 25	Jeu. 25	Mer. 26
Ven. 26	Lun. 27	Mer. 26	Dim. 27	Dim. 27	Lun. 25	Mer. 25	Dim. 26	Mar. 26	Ven. 26	Mar. 27	Jeu. 27
Sam. 27	Mar. 28	Jeu. 27	Lun. 28	Lun. 28	Mar. 26	Jeu. 26	Lun. 27	Mer. 27	Sam. 27	Mer. 28	Ven. 28
Dim. 28	Mer. 29	Ven. 28	Mar. 29	Mar. 29	Mer. 27	Ven. 27 (Férié)	Mar. 28	Jeu. 28	Jeu. 28	Jeu. 29	Sam. 29
Lun. 29	Jeu. 30	Sam. 29	Mer. 30	Mer. 30	Jeu. 28	Sam. 28	Mer. 29	Ven. 29	Ven. 29	Ven. 30	Dim. 30
Mar. 30	Ven. 31	Lun. 30	Lun. 31	Jeu. 31	Ven. 29	Dim. 29	Jeu. 30	Sam. 30	Mar. 30		Lun. 31
		Lun. 31			Sam. 30	Mar. 31		Dim. 31	Mer. 31		

Les non-recyclables, Ordures ménagères

Les recyclables, Papier & Emballages

Les restes alimentaires, Bio-déchets

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les sortir la veille au soir ! Même les jours fériés, vos bacs sont collectés (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT) ATTENTION : Si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée

# SYMPHONY MÉDICAL MATÉRIEL MÉDICAL



Orthopédie de série  
Particuliers  
et professionnels  
Vente et location

**CHAUSSURES PARAMÉDICALES  
ET DE CONFORT  
POUR PIEDS SENSIBLES**

Lundi 15h - 18h30  
Mardi au vendredi 9h - 12h // 15h - 18h30  
Samedi 9h - 12h

**SYMPHONY MÉDICAL**  
22, route de Saint-Malo  
ST-SEURIN-DE-CURSAC  
05 57 94 78 06  
symphony.medical@orange.fr

## Enseignement / Péri-scolaire

### Vacances scolaires 2021-2022

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2021	Jour de reprise : <b>jeudi 2 septembre 2021</b>		
Vacances de la Toussaint 2021	Fin des cours : <b>samedi 23 octobre 2021</b> Jour de reprise : <b>lundi 8 novembre 2021</b>		
Vacances de Noël 2021	Fin des cours : <b>samedi 18 décembre 2021</b> Jour de reprise : <b>lundi 3 janvier 2022</b>		
Vacances d'hiver 2022	Fin des cours : <b>samedi 12 février 2022</b> Jour de reprise : <b>lundi 28 février 2022</b>	Fin des cours : <b>samedi 5 février 2022</b> Jour de reprise : <b>lundi 21 février 2022</b>	Fin des cours : <b>samedi 19 février 2022</b> Jour de reprise : <b>lundi 7 mars 2022</b>
Vacances de printemps 2022	Fin des cours : <b>samedi 16 avril 2022</b> Jour de reprise : <b>lundi 2 mai 2022</b>	Fin des cours : <b>samedi 9 avril 2022</b> Jour de reprise : <b>lundi 25 avril 2022</b>	Fin des cours : <b>samedi 23 avril 2022</b> Jour de reprise : <b>lundi 9 mai 2022</b>
Pont de l'Ascension 2022	Fin des cours : <b>mercredi 25 mai 2022</b> Jour de reprise : <b>lundi 30 mai 2022</b>		
Grandes vacances 2022	Fin des cours : <b>jeudi 7 juillet 2022</b>		

### Groupe scolaire

Ecole maternelle  
4 Le Bourg .....05 57 42 86 20  
Ecole Primaire  
4 Le Bourg .....05 57 42 86 20

### Centre de Loisirs

Les Flibustiers, Saint-Seurin de cursac .....05 57 32 45 36

### Crèche

Le Bourg .....05 57 32 42 59

### Horaires écoles

Matin : 8h45 à 12h00 - Après-midi : 13h35 à 16h30

### Horaires garderie :

Matin : 7h15 à 8h35 ->1,10€  
Soir : 16h40 à 18h15 ->1<sup>ère</sup> heure : 0,90€ - 2<sup>ème</sup> heure : 0,50€  
ATTENTION CHANGEMENT D'HEURE LE MATIN POUR LA GARDERIE

### Inscription des élèves à l'école :

Pour les enfants scolarisés en septembre, les parents doivent se munir :

- du carnet de santé et de vaccinations
- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- d'un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé dans une autre école

Les inscriptions se feront à partir de mars à la Mairie de CARS ou à la Mairie de SAINT MARTIN aux heures d'ouverture du secrétariat.



## Mouchague

POMPES FUNÈRES

*"Un accompagnement personnalisé pour un hommage à la Vie."*

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES  
TRANSPORT FRANCE / ÉTRANGER  
SALON FUNÉRAIRE  
PRÉVOYANCE OBSÈQUES  
MARBRERIE  
ENTRETIEN DE SÉPULTURES

## Mouchague

POMPES FUNÈRES



105 rue de l'hôpital 33390 BLAYE  
05 57 42 24 33 [24h/24 - 7j/7]  
p.f.m.33@orange.fr  
www.pf-mouchague.fr

## > Vie des Écoles



**ÉCOLE DE CARS**  
 Ecole publique de Cars  
 4 le Bourg - 33390 Cars  
 Tél Maternelle : 05 57 42 06 08  
 Tél/Fax Élémentaire : 05 57 42 86 20  
 Email : e.cars@ac-bordeaux.fr

**Transport scolaire :**  
 Transport journalier en autocar matin et soir entre St Martin Lacaussade et Cars. Pour plus d'informations veuillez-vous adresser directement à votre mairie.



Pour décorer la cour de récréation, nous avons fait des papillons en recyclage. Nous les avons découpés dans des bouteilles en plastique, nous les avons peints et nous les avons accrochés au portail, aux barrières et au grillage.

Nous avons désherbé la cour. Nous avons mis du terreau dans des bouteilles en plastique, nous avons semé des graines, nous avons attaché les bouteilles au grillage et nous avons arrosé.



NOUS AVONS FAIT DES HOTELS POUR LES INSECTES. NOUS AVONS ASSEMBLÉ DES PLANCHES PUIS NOUS LES AVONS VISSÉES. NOUS AVONS FAIT LE CADRE PUIS LES ÉTAGÈRES ET POUR FINIR LE TOIT. ENFIN NOUS LES AVONS REMPLIS AVEC DU BAMBOU, DES PIGNES DE PIN, DU FOIN, DU BOIS PERCÉ, DU VIEUX BOIS, DES BRANCHAGES ET DES POTS.

NOUS AVONS PLANTÉ DES GRAINES DE FLEURS DANS DES JARDINIÈRES POUR ATTIRER DES INSECTES.



Nous avons désherbé le potager. Nous avons retourné la terre. Nous avons planté des radis, des fraises et des tomates. Nous avons arrosé les plantations et nous les arrosons souvent.



Nous avons fabriqué des nichoirs pour les oiseaux en assemblant et en vissant des planches de bois.

Nous avons fabriqué des pancartes en bois que nous avons décorées en dessinant et en écrivant le nom du fruit ou du légume qui va pousser dans le tonneau.



NOUS AVONS FAIT UNE BOÎTE À LIVRES EN RECYCLANT UNE CAISSE DE VIN EN BOIS QUE L'ON A PEINTE. NOUS AVONS MIS DES LIVRES DEDANS POUR POUVOIR LIRE DANS NOS COURS DE RÉCRÉATION.

Nous avons fait des mangeoires pour les oiseaux en trouant des bouteilles en plastique puis nous avons dessiné dessus. Nous avons glissé des cuillères en bois qui servent de perchiers. Nous les accrocherons aux arbres avant l'hiver quand les oiseaux ne trouveront plus leur nourriture seuls.



**ÉCOLE DE ST MARTIN LACAUSSADE**  
 Ecole Yves COOPENS  
 2 chemin des Lauriers - 33390 St Martin Lacaussade  
 Tél école : 05 57 42 16 40 - Tél Garderie : 05 57 42 14 74  
 Email école : ce.0331190p@ac-bordeaux.fr

**Pour toute information :**  
 Mairie de St Martin Lacaussade :  
 Tél : 05 57 42 02 06 - Fax : 05 57 42 21 22  
 Site Internet : <https://saintmartinlacaussade.fr/>  
 Email : [mairie.st.martin.lacaussade@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.martin.lacaussade@wanadoo.fr)



Le 5 juillet, une petite réception a été organisée à l'école pour fêter le départ de Caroline LAMAZOU qui accueillait les élèves de CE2.

### > Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes reste à l'écoute de la Mairie, afin de reprendre ses activités. En effet, la disponibilité de la salle des Fêtes est indispensable à la reprise de nos manifestations.

Après la soirée cabaret du 23 octobre avec Stefan Olivier et le téléthon du 3 et 4 Décembre les membres du Comité comptent bien jouer, au plus vite, de la salle communale pour recevoir la venue de la troupe de Théâtre de Villegouge (bien connue à Cars) pour les soirées conviviales au retour des randonnées, etc...



La Brocante du 5 juin 2022 est bien entendu au programme ainsi que la Fête Locale chère à Monsieur le Maire et à vous tous.



Les Carsiens seront informés dès que possibles du calendrier des manifestations. Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année et espère vous revoir lors de nos prochaines manifestations.

Le 12 mars 2022, le Comité des Fêtes aura le plaisir d'accueillir Pascal VEYRE et ses musiciens en concert à la salle des fêtes. Réservations : 06 73 62 61 68.



### > Carenchoeur

Si vous aimez chanter, venez tout simplement nous rejoindre, et apprécier le plaisir de chanter ensemble sur un répertoire de variété française contemporaine. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique, votre désir de chanter suffit.

Le groupe vocal Carenchoeur participe à de grands événements comme le festival "Croches en Chœur" de Saint-Gervais (avec Chimène Badi en 2022), l'émission "300 Chœurs" de FR3...

**Nous répétons tous les lundi soir** (sauf pendant les vacances scolaires) **de 20h30 à 22h30 à la maison des associations à Cars** (En face de la mairie)

**Pour tout renseignement vous pouvez contacter**  
-Dominique au 06 49 36 12 79  
-Régine au 06 08 97 55 31



**AVIS : Le groupe vocal CARENCHOEUR recrute !**

### > Le Club Cyclo Cars fait de la résistance...

S'il est une association Blayaise où il fait bon « survivre », C.C. Cars, malgré cette période de pandémie internationale ! La saison 2021 a encore été pauvre au niveau des rencontres sportives intérieures et extérieures au club. Seulement quelques courses et randonnées ont pu être réalisées. Fidèles aux différents rendez-vous au pied du somptueux clocher communal, quelques cyclistes ont pu se retrouver pour des entraînements sur les routes de Gironde ou de Charente. Les différentes manifestations comme la Boucle d'ouverture au mois de janvier, le Tour de l'Estuaire au mois d'avril, le week-end Pentecôte au mois de mai... sans oublier les différentes soirées-repas qui font que le peloton devient une grande famille en incluant femmes et enfants ont toutes été annulées ! Nous profitons de l'occasion pour adresser tous nos remerciements à nos sponsors et à la mairie de Cars pour le soutien financier qu'ils apportent à notre association. Sans eux, le C.C. Cars ne serait pas aussi rayonnant.

A l'aube de la saison 2022, nous espérons que nous retrouverons une vie normale, c'est-à-dire pouvoir rouler à nouveau ensemble et sans contrainte puis continuer à accueillir de nouveaux cyclistes... Nous souhaitons que la météo reste clémente pour nous permettre de profiter au maximum de notre passion. Enfin, que chacun prenne plaisir à sillonner avec nous sur les routes environnantes.

Sportez-vous bien !  
Christophe Archat. Président du C.C.



### > L'AP2B

L'AP2B, l'association des Pays de Blaye et de Bresse a repris ses activités dès la levée des restrictions.

En Juillet, ColloriHalle, manifestation culturelle d'artistes peintres et toutes disciplines artistiques a eu lieu le 4 juillet 2020, allée de la Poudrière dans la Citadelle de Blaye. Très bonne fréquentation ! Vous pouvez visionner la vidéo de la manifestation <https://www.youtube.com/watch?v=pQHUIvq1AQc>

En août, ce fut un pique-nique chez le vice-président, puis en septembre la réunion de rentrée a eu lieu dans le jardin d'un adhérent. La salle du

foyer de Cars étant occupée par le centre de vaccination, nous sommes hébergés au Foyer communal de St Paul durant l'indisponibilité de la salle de Cars. Nous avons fait notre première réunion début octobre.

Nous venons de visiter l'exposition « Les Impressionnistes » aux Bassins de lumière dans la base sous-marine de Bordeaux Bacalan. A conseiller pour les amateurs.

Vous souhaitez nous rejoindre, il suffit de contacter notre présidente Chantal Koska-Mouchague [ap2b33390@gmail.com](mailto:ap2b33390@gmail.com)



### > Tarot Carsien

Créé sous l'égide du Comité des Fêtes de Cars, il y a une quinzaine d'années, par Monsieur Michel BOUFFARD, suivi de peu par Monsieur Yanick MOLES (membre actif du Comité)

Nous comptons actuellement une vingtaine de membres. Venez nous rejoindre les mardis de 20h à minuit à la salle des associations en face de la Mairie. Contact : Yannick Moles au 06 61 13 66 60



### > APE Les P'tits Kangourous Cars et St Martin Lacaussade

Nous sommes une association qui grâce à ses différentes actions, aide financièrement les 2 écoles (sorties scolaires, achat de matériel, spectacles etc...) et permet aux enfants, aux parents, aux enseignants et aux personnels scolaires de passer des moments conviviaux.

#### Nous sommes une association :

- À but non lucratif
- Pleine de bonne humeur
- Voulant juste à notre échelle aider nos écoles
- Faire de la convivialité plus qu'un mot

Nous avons besoin de vous, de vos bras (ponctuellement) et de vos idées ! Afin de faire connaissance entre parents et permettre aux enfants de se retrouver, nous avons organisé « un goûter partagé » le 22 octobre dernier

**Le Bureau :** Virginie : 06.14.95.29.50

Mail : [apelesptitskangourous@gmail.com](mailto:apelesptitskangourous@gmail.com)

Facebook : APE Les P'tits Kangourous



ASSOCIATIONS	CONTACTS
<b>ACCA DE CARS</b> Association Communale de Chasse Agréée de Cars	M. Guy <b>REY</b> : Tél : 05 57 42 36 90 Email : <a href="mailto:chateau.peyraud@wanadoo.fr">chateau.peyraud@wanadoo.fr</a>
<b>ATELIERS CREATIFS CARSIS</b>	Président : M. Guy <b>GENIN</b> : 06 67 86 27 26 Secrétaire : M Jean-Louis Bour : 06 06 41 37 97
<b>AMICALE DES CYCLO-RANDONNEURS</b>	M. Jean-Marie <b>GUILLET</b> : 05 57 42 03 80
<b>CLUB CYCLO CARS</b>	M. Christophe <b>ARCHAT</b> Email : <a href="mailto:clubcyclocars@yahoo.fr">clubcyclocars@yahoo.fr</a>
<b>A.P.2B.</b> Association des pays de Blaye et de Bresse	Mme Chantal <b>KOSKA</b> : 06 79 31 89 30 Email : <a href="mailto:ap2b33390@gmail.com">ap2b33390@gmail.com</a>
<b>COMITE DES FETES</b>	Mme Dominique <b>ARIAS</b> : 05 57 42 10 88 Email : <a href="mailto:arias.dominique@orange.fr">arias.dominique@orange.fr</a>
<b>COMITE DE RESTAURATION DE L'EGLISE</b>	M. Etienne <b>DELOMIER</b> : 05 47 78 04 82
<b>LE CLOCHER SCINTILLANT</b>	Mme Josette <b>BEAUVAIS</b> : 05 57 42 38 17 06 74 10 15 00
<b>O.H.C.B.</b> Orchestre d'Harmonie Les Merlots de Cars et Blaye	M. Dominique <b>MONGIS</b> : 05 57 42 22 64 Email : <a href="mailto:ohcb@hotmail.fr">ohcb@hotmail.fr</a> Site internet : <a href="http://www.ohcb.spaces.live.com">www.ohcb.spaces.live.com</a>
<b>LA CLE</b>	Vice-Présidente : Mme Françoise <b>LAUCHAT</b> Trésorière : Mme Flavienne <b>LANDRY</b> Secrétaire : M. Gilles <b>LANDRY</b>
<b>OXYGENE</b>	Mme Corinne <b>ALLETRU</b> : 06 22 47 82 92 Mme Corinne <b>BUETAS</b> : 06 23 27 95 20
<b>CARENCHOEUR</b>	Responsable : Mme Dominique <b>FARGES</b> 06 49 36 12 79 Email : <a href="mailto:d.farges0508@orange.fr">d.farges0508@orange.fr</a> Trésorière : Mme Régine <b>BERTHAULT</b> : 06 08 97 55 31
<b>UNC</b> Union Nationale des Anciens Combattants	Président : M. Philippe <b>BECHADE</b> : 06 25 11 16 38
<b>LES P'TITS KANGOUROUS</b>	Présidente : Mme Virginie <b>FREDAIGUE</b> : 06 14 95 29 50



## > Les permanences

### Organismes sociaux

**CAF** (Caisse d'allocations familiales de la Gironde – Bordeaux)  
 Prise de rdv à Blaye : 32.30 (numéro gratuit) - 9h à 12h et 13h à 16h  
 ou [www.gironde.caf.fr](http://www.gironde.caf.fr)  
 ☛ Permanences le mardi et jeudi / 9h - 12h et 13h30 - 16h **sur RDV**  
 => **Permanence sociale** : prise de RDV à Blaye : 05.56.43.51.70 ou [ut-nord-est.cafbordeaux@caf.cnafmail.fr](mailto:ut-nord-est.cafbordeaux@caf.cnafmail.fr)  
 ☛ Permanences le jeudi / 13h30 - 16h30 **sur RDV**

**URSSAF** (Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales). Prise de RDV au 36 98 ou sur [www.secu-independants.fr](http://www.secu-independants.fr)  
 ☛ Permanences le 2<sup>e</sup> vendredi du mois / 9h - 16h **sur RDV**

### Habitat / logement

**ADIL 33** (Agence départementale pour l'information au logement). Renseignements au 05.57.10.09.10 ou à [permanences@adil33.com](mailto:permanences@adil33.com). Prise du RDV AU 05.57.10.59.43  
 ☛ Permanences le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi du mois / 9h - 12h **sur RDV**

**CAUE** (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Prise de rdv au 05.57.42.82.72  
 ☛ Permanences le 3<sup>e</sup> lundi du mois / 14h - 17h **sur RDV**

**OPAH** (Opération programmée d'amélioration de l'habitat). Prise de rdv au 06.75.24.09.29  
 ☛ Permanences le vendredi / 9h - 12h **sur RDV**

**Plateforme ICARE** (Info Energie). Prise de RDV au 05.24.73.86.22  
 ☛ Permanences le 3<sup>e</sup> mercredi du mois / 9h - 12h **sur RDV**



### Santé

**CARSAT (service social)** Assistante sociale traitant les dossiers maladie. Renseignements au 36.46 (dire « Service Social ») ou à [unitebordeaux.servicesocial@carsat-aquitaine.fr](mailto:unitebordeaux.servicesocial@carsat-aquitaine.fr)  
 ☛ Permanences le mercredi / 9h - 15h30 **sur RDV**

**CPAM** (Caisse primaire d'assurance maladie). Entretien conseillers sur RDV au 36.46 (numéro gratuit) ou sur [ameli.fr](http://ameli.fr)  
 ☛ Borne multiservices. Courrier à adresser à : CPAM de la Gironde 33085 Bordeaux Cedex  
 ☛ Permanences le mardi et jeudi / 9h - 12h et 13h30 - 16h30 **sur RDV**

**CABINET DENTAIRE (Pavillon de la mutualité)**. Du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 13h30 - 18h / Tél : 05.57.42.12.11

### Accès aux droits / Mesures de protection

**ATINA** (Association Territoires et Intégration Nouvelle Aquitaine). Prise de rdv au 05.57.32.51.74  
 ☛ Permanences le lundi / 9h - 12h **sur RDV**

**CDAD** (Conseil Départemental de l'Accès au Droit). Prise de rdv au 05 57 42 82 72  
 ☛ Permanences le 2<sup>e</sup> mercredi du mois / 14h - 17h **sur RDV**

**PIST 33** (soutien aux tuteurs familiaux). Prise de rdv pour Blaye au 06.86.30.31.10 / 9h à 12h  
 ☛ Permanences **ATINA** le 2<sup>e</sup> lundi du mois / 14h - 16h **sur RDV**  
 ☛ Permanences **UDAF** le 4<sup>e</sup> lundi du mois / 14h - 16h **sur RDV**

**UDAF** (Union Départementale des Associations Familiales). Prise de rdv entre 9h et 12h au 05.57.55.06.50  
 ☛ Permanences le mardi / 14h - 16h **sur RDV**

## Retraite

**CAMIEG** (Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières). Prise de rdv au 05.24.57.25.10  
 ☛ Permanences le 4<sup>e</sup> vendredi du mois / 10h - 13h **sur RDV**

**CARSAT** (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) - **service retraite**. Prise de rdv au 39.60 (numéro gratuit)  
 ☛ Permanences le lundi, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois / 9h-12h et 13h-16h30 **sur RDV**

**CICAS** (Centre information et coordination action sociale) - **retraite complémentaire**. Prise de rdv au 0820.200.189  
 ☛ Permanences le 4<sup>e</sup> mercredi du mois et 3<sup>e</sup> lundi du mois / 9h - 16h **sur RDV**

**PRO BTP** (retraite professionnels du bâtiment). Prise de rdv au 06.32.64.28.71  
 ☛ Permanences le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois et le 1<sup>er</sup> mercredi du mois / 9h - 17h **sur RDV**

## Autonomie / handicap

**ADDAH 33** (Association de défense des droits des accidentés et handicapés).  
 Prise de rdv au 05.56.02.82.45  
 ☛ Permanences le 4<sup>e</sup> jeudi du mois / 9h - 11h **sur RDV**

**ARI INSERTION** (Association réadaptation et intégration travailleurs handicapés) Prise de rdv au 05.56.57.51.39  
 ☛ Permanences le 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi du mois / 14h30 - 17h **sur RDV**

**FNATH** (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés). Prise de rdv au 05.53.45.44.50  
 ☛ Permanences le 3<sup>e</sup> mardi du mois / 9h - 12h **sur RDV**

**France Alzheimer Gironde**. Prise de rdv pour Blaye au 05.56.40.13.13 ou sur [alzheimer.gironde@wanadoo.fr](mailto:alzheimer.gironde@wanadoo.fr)  
 ☛ Permanences le 3<sup>e</sup> mercredi du mois / 14h - 17h **sur RDV**



## La MSA 33

La MSA a souhaité être partenaire de France Services et s'inscrire également dans la continuité du partenariat déjà engagé avec la Communauté de communes de Blaye (CCB). Elle contribue ainsi aux politiques publiques sur les territoires ruraux fragiles.

La MSA Gironde en tant qu'organisme de Sécurité Sociale, pour les salariés et non-salariés agricoles et leurs familles, a ainsi co-porté avec la CDC de Blaye « l'espace France Services » pour :

- améliorer l'accès aux services publics et aux droits sociaux sur les territoires ruraux,
- nourrir le lien social entre les habitants,
- favoriser l'attractivité des territoires ruraux.

Au sein de l'espace France Service de Blaye, les agents d'accueil :

- apportent des réponses aux demandes des usagers sur différents domaines,
- accompagnent à l'accès aux services en ligne disponibles sur plusieurs sites internet de différents organismes pour faciliter les démarches administratives,
- effectuent des simulations de droits pour les usagers via le site [mesdroits sociaux.gouv.fr](http://mesdroits sociaux.gouv.fr).



## > CARS au « Zéro Déchet »

La commune de CARS a rejoint le cercle des communes qui s'engagent dans la démarche « zéro déchet ». Nous avons délibéré lors du Conseil Municipal du 28 octobre en faveur du Zéro Plastique. Nous souhaitons être dans l'action concrète plutôt que dans le discours militant. La protection et la qualité de notre environnement sont l'affaire de tous.

Nous avons aussi prévu d'améliorer l'empreinte thermique de nos bâtiments publics : la salle des fêtes et l'école. Nous changerons tous les points lumineux de notre commune par des éclairages LED. Nous avons aussi délibéré pour exonérer les exploitations Bio de la taxe foncière sur le non bâti.

### Charte d'engagement

Je rejoins le cercle des communes qui s'engagent activement dans une démarche Zero Waste avec le Smicval !

Pour passer à l'action, je m'engage à :

- **Délibérer sur le zéro plastique**
- **Engager les services de la mairie dans une démarche de réduction des déchets avec au moins trois des actions suivantes :**
  - Arrêt des bouteilles d'eau et gobelets en plastique dans les réunions
  - Mise en place de poubelles de recyclage dans les bureaux
  - Modification des règles des marchés publics
  - Affichage et échanges sur les bonnes pratiques des agents et des citoyens dans un lieu public
- **Promouvoir la démarche Zero Waste sur ma commune**
  - Engager au moins un de mes équipements dans une démarche Zero Waste (école, crèche, salle de sport...)
  - Faire passer au moins un événement important sur ma commune au ZW (vœux, festival organisé par une association...)
- **Promouvoir la démarche Zero Waste auprès des citoyens**
  - Présentation de la démarche dans un événement public
  - Distribution de kits habitants offerts par le Smicval de la manière dont je souhaite

## > Loi EGalim

Loi du 1er novembre 2018 issue des Etats Généraux de l'alimentation, pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable Ses objectifs :

1- Payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail. Dispositif de construction du prix à partir des coûts de production et de marché, « indicateurs de référence », relèvement du seuil de revente à perte.

2- Améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production : Protéger la biodiversité et les abeilles, suspension de l'utilisation du dioxyde de titane, protection des riverains à proximité des zones de traitements phytos.

3- Renforcer le bien-être animal : Lutter contre la maltraitance animale

4- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable et accessible à tous : La transparence de l'information du consommateur sur les produits agricoles et alimentaires est renforcée. 50 % de produits de qualité et 20 % de produits bio à la cantine 1 repas végétarien une fois par semaine en restauration collective Lutter contre le gaspillage dans les cantines Possibilité d'emmener les aliments non consommés sur place dans les restaurants. Le gaspillage alimentaire a des impacts très importants sur l'environnement. Cela se traduit par un gaspillage de ressources naturelles (eau, surface agricoles...) mais

**Loi EGalim**  
1er novembre 2018

LOI ISSUE DES ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

156 000 participants    69 articles    300h débat    5 000 amendements

**QUE DIT LA LOI ?**

3 OBJECTIFS SIMPLES

- meilleure rémunération
- meilleure qualité
- saine, sûre, durable

**CE QU'IL FAUT RETENIR :**

- 20% bio à la cantine
- 50% produits de qualité

**EN RESTAURATION COLLECTIVE**

- STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- 1 repas végétarien 1 fois par semaine
- INFORMATIONS : consultation des menus par voie électronique
- LABELS

aussi des pollutions liées à la production des aliments (utilisation de pesticides, engrais chimiques...) et à leur destruction.

5- Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire : Interdiction des contenants en plastique dans les restaurations collectives et les collectivités, des bouteilles d'eau en plastique dans les cantines.

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

## > Bien vivre ensemble

**Bien vivre ENSEMBLE 33**

Téléchargez l'application mobile

pour faciliter la communication entre agriculteurs et riverains !

Soyez informé par les agriculteurs et les viticulteurs de la nature de leurs interventions sur les parcelles situées près de votre domicile ou de l'endroit où vous vous trouvez.

- Vous êtes informé en temps réel par les agriculteurs eux-mêmes.
- Vous êtes averti quant aux interventions réalisées près de chez vous.
- Vous favorisez un dialogue apaisé et constructif avec les agriculteurs.

DISPONIBLE SUR : app store / Google play

www.gironde.chambre-agriculteurs.fr

## > Producteurs locaux

Dites le avec des produits locaux

**"Je t'♥ mon chou"**

Retrouvez les producteurs près de chez vous sur : [producteurs-haute-gironde.fr](http://producteurs-haute-gironde.fr)

Producteurs / Distributeurs de produits de Haute Gironde rejoignez l'aventure !

Inscription gratuite et rapide

Rendez-vous sur : [producteurs-haute-gironde.fr](http://producteurs-haute-gironde.fr)

Vous souhaitez vous inscrire au site internet des Producteurs Haute-Gironde ? Super ! C'est gratuit et vous bénéficiez d'un accès au réseau de l'alimentation locale ainsi qu'un compte personnel vous permettant de mettre à jour vos informations en temps réel !





**IMMOBILIER  
MEYNARD**  
depuis  
1908

**Vanessa TOMMY**  
06 26 02 37 95 / 05 57 42 83 46

**contact@immobilier-meynard.com**  
31 Bis Cours de la République - 33390 BLAYE

**immobilier-meynard.com**

DE VOUS À NOUS, LE PLUS BEAU DES CHEMINS

*Une équipe dédiée à votre projet!*



**TERRASSE**  
**ZONE PIÉTONNE**  
**COLAS**  
**ZONE CIRCULAIRE**

**AGENCE DE BLAYE**  
26, Cours Bacalan 33390 BLAYE  
Tél : 05 57 42 24 63



**Tous transports**  
**Toutes distances**  
**Transport scolaire**  
**Assistances**  
**Agrée malades assis**

**05 57 64 71 76**

**rosee.jeanmarie@orange.fr**  
40, Le Ripassou  
33390 CARS




**HEBRARD**  
TRANSPORTEURS DEPUIS 1927

Location minibus 9 places avec ou sans chauffeur - Excursion Grand Tourisme  
Transports scolaire et périscolaire - Le petit train touristique de Blaye

30 cours Bacalan - BP13 - 33393 BLAYE Cedex  
**05 57 42 11 61**  
tps.hebrard@wanadoo.fr - **www.transports-hebrard.com**

**SYMPHONY MÉDICAL**  
**MATÉRIEL MÉDICAL**

*Orthopédie de série*  
*Particuliers*  
*et professionnels*  
*Vente et location*



**CHAUSSURES PARAMÉDICALES  
ET DE CONFORT  
POUR PIEDS SENSIBLES**

**Lundi 15h - 18h30**  
**Mardi au vendredi 9h - 12h // 15h - 18h30**  
**Samedi 9h - 12h**

**SYMPHONY MÉDICAL**  
22, route de Saint-Malo  
ST-SEURIN-DE-CURSAC  
05 57 94 78 06  
symphony.medical@orange.fr



**Mouchague**  
POMPES FUNÈRES

*"Un accompagnement personnalisé pour un hommage à la Vie."*

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES  
TRANSPORT FRANCE / ÉTRANGER  
SALON FUNÉRAIRE  
PRÉVOYANCE OBSÈQUES  
MARBRERIE  
ENTRETIEN DE SÉPULTURES



**Mouchague**  
POMPES FUNÈRES

**POMPES FUNÈRES**  
CRÉATION D'OBSEQUES  
TRANSPORTS  
PRÉVOYANCE OBSÈQUES  
MARBRERIE  
ENTRETIEN SÉPULTURES

105 rue de l'hôpital 33390 BLAYE  
05 57 42 24 33 (24h/24 - 7j/7)  
p.f.m.33@orange.fr  
www.pf-mouchague.fr